

Les stages syndicaux : un outil majeur au service du syndicat

Albert Puchois



Le combat syndical, dont on voit bien qu'il est devenu au fil du temps, complexe et difficile, nécessite de la part de notre organisation, justesse d'analyse, cohérence à tous les niveaux, transparence à l'égard des collègues syndiqués de la base parfois plutôt prêts à en « découdre » alors que l'heure est à la négociation... ou même à l'attente prudente.

Les décalages constatés ici ou là entre les différents niveaux d'action du syndicat, prouvent bien que la communication est une nécessité et qu'en tout état de cause, le déficit d'explication, j'allais dire, de pédagogie induit parfois des incompréhensions entre les collègues.

Le syndicat doit se trouver là où se prennent les décisions politiques, au sens plein du terme, qui régleront notre quotidien de personnel de direction et la vie de nos EPLE. Aussi, dans le cadre d'une déconcentration de plus en plus grande, devient-il nécessaire que, chaque académie, département soit riches de cadres syndicaux, formés, rompus à l'exercice, parfois difficile de la représentation syndicale face à l'Administration rectorale ou académique, reconnus par leurs pairs et comme syndicalistes et comme experts.

Le syndicat doit aussi former les jeunes collègues, qui, récemment nommés dans les fonctions de direction, ne connaissent de notre organisation que sa réputation de syndicat fort et responsable. Ces jeunes, femmes et hommes, ont pour la plupart d'entre eux, peu connu le syndicalisme enseignant. Elles et ils sont l'avenir de notre syndicat. Le temps passe en effet et les cadres d'aujourd'hui devront un jour passer la main...

Le SNPDEN organise donc, comme il le fait depuis quelques années des stages de formation de plusieurs niveaux, avec le souci de répondre aux besoins des collègues, qu'ils soient nouveaux ou déjà confirmés et de doter l'organisation syndicale de cadres expérimentés, solides et performants.

Pour le 1er niveau, quatre stages déconcentrés, ouverts à toutes et à tous se dérouleront :

- les 15 et 16 janvier 2001 à REIMS pour les académies d'Amiens, Rouen, Lille,

Reims, Nancy-Metz, Strasbourg, Créteil Versailles-Paris

- les 18 et 19 janvier à LYON pour les académies de Dijon, Besançon, Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Nice, Aix Marseille, Corse
- les 22 et 23 janvier à ANGERS pour les académies de Rennes, Caen, Nantes, Orléans, Tours, Poitiers
- les 25 et 26 janvier à AGEN pour les académies de Bordeaux, Limoges, Toulouse, Montpellier.

Ces stages de 1^{er} niveau sont des formations de base qui se déclineront autour de l'action syndicale et du profil du responsable syndical. Y seront traités aussi les grands dossiers syndicaux actuels.

Pour le second niveau, un stage est ouvert à PARIS

- les 14 et 15 mars 2001

Ce stage est réservé en priorité, à celles et ceux qui ont déjà effectué un stage de niveau 1 et qui souhaitent prendre des responsabilités départementales ou académiques.

Les questions traitées dans ce stage auront trait à la doctrine syndicale dans l'action académique, à la communication dans le syndicat.

Pour le troisième niveau enfin, un stage est ouvert à PARIS les 21 et 22 mars 2001.

Cette formation, de haut niveau, est réservée aux « cadres » du SNPDEN. Elle sera consacrée à des sujets de réflexion sur le syndicalisme, avec la participation d'intervenants spécialistes des questions qui seront traitées.

Les inscriptions à ces stages doivent se faire exclusivement auprès des Secrétaires Académiques. La commission Vie Syndicale, dans le droit fil, de l'engagement pris au Congrès de TOULOUSE d'une plus grande représentation des femmes dans toutes les instances syndicales, souhaite qu'elles y prennent toute leur place.

Formation du responsable de la communication académique

Bernard Lefèvre

Le journal comme outil de communication

Il sera créé dans chaque académie sous la responsabilité du SA (article 16 du RI) un responsable de la communication. Une formation à ces responsabilités aura lieu au siège les 29 et 30 novembre 2000 (3 demi journées). Le programme de cette formation, en cours d'élaboration, pourrait être :

La communication dans le syndicat

Le journal des responsables syndicaux, la place de Direction, des SA-SD et du journal des cadres.

- Recensement des besoins
- Présentation - périodicité
- Comité de rédaction
- ...etc.
- Collecter, trier, traiter, diffuser l'information
- Des points de repères sur les médias
Les principes de fonctionnement d'une rédaction
- Le cheminement d'une information
- Le fonctionnement de la presse locale de la presse nationale en région
- Les rapports du responsable de la communication avec la hiérarchie
- La place du responsable de la communication dans l'Académie par rapport aux adhérents et aux responsables du syndicat.
- La place du responsable de la communication dans l'académie
- Mise en place d'un journal académique
- Les dénominateurs communs aux académies
- Les spécificités régionales
- Les échanges inter - académiques
- Avec intervention de journalistes.

La difficulté, en terme de formation, de mettre en place dans les meilleurs délais les chargés de communications, impose aux académies de proposer un candidat qui accepterait d'assumer ces responsabilités pour plusieurs années. Il

ne sera pas possible chaque année de recommencer la formation de base. En effet il est déjà envisageable de poursuivre la formation au cours de l'année 2001.

Au responsable de la communication il sera demandé d'établir des relations avec les journalistes avec les cellules de communication des rectorats et des collectivités locales.

Par ailleurs ce travail supposera un investissement personnel important et continu.

Il sera proposé au BN de réunir périodiquement les chargés de communication afin d'affiner, avec l'expérience, sa formation et assurer, dans le respect des spécificités locales une certaine unité dans la communication.



La Mission Laïque Française recrute



La Mission Laïque Française, association créée en 1902, reconnue d'utilité publique, a pour objectif, dans l'article 1 de ses statuts, "la diffusion à travers le monde de la langue et de la culture françaises, en particulier par un enseignement à caractère laïque et interculturel". Elle est partenaire des ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale mais aussi des 25 plus grandes entreprises exportatrices françaises.

Elle gère un réseau de plus de 70 établissements scolaires dans le monde entier (USA, Liban, Espagne, Ethiopie, Libye, Maroc, Chine ...) et recrute chaque année des enseignants mais aussi des chefs d'établissement. Les personnes intéressées pour l'année 2000/2001 peuvent demander un dossier de candidature à la Mission Laïque Française. Celles qui auront postulé auprès de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger pourront simplement envoyer à l'association une copie de leur dossier AEFÉ.

Mission Laïque Française
Service des Ressources Humaines
9 rue Humblot - 75015 PARIS
Tél : 01 45 78 61 71 - Fax : 01 45 78 41 57
Web : www.mission-laique.asso.fr - E.mail : vittoz@mission-laique.asso.fr